

# Annexes

Formules de calcul

Index des sigles

### Démographie

- *Densité de population en 2013*: (Nombre d'habitants au RP 2013 / Superficie en km<sup>2</sup>)
- *Taux d'accroissement annuel de la population entre 2008 et 2013*:  $((\text{Nombre d'habitants au RP 2013} / \text{Nombre d'habitants au RP 2008})^{(1/5)} - 1) * 100$
- *Part des moins de 20 ans en 2013*: (Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Part des moins de 60 ans en 2013*: (Nombre de personnes de moins de 60 ans au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Part des 20-64 ans en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Part des 65 ans ou plus en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Part des 75 ans ou plus en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Indice de vieillissement en 2013*: (Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2013 / Nombre de personnes de moins de 20 ans au RP 2013)\*100
- *Part des ménages selon le type de ménages en 2013*: (Nombre de ménages selon le type de ménages au RP 2013 / Nombre de ménages au RP 2013)\*100
- *Part des 25-59 ans en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 25 à 59 ans au RP 2013 / Population totale au RP 2013)\*100
- *Part des 25-59 ans vivant seuls en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 25 à 59 ans vivant seules au RP 2013 / Nombre de personnes de 25 à 59 ans au RP 2013)\*100
- *Part de familles monoparentales en 2013*: (Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de 0 à 24 ans au RP 2013 / Nombre de familles ayant des enfants de 0 à 24 ans au RP 2013)\*100
- *Part d'enfants de familles sans actif occupé en 2013*: (Nombre d'enfants de familles sans actif occupé au RP 2013 / Nombre de d'enfants de moins de 25 ans au RP 2013)\*100

### Emploi, chômage et revenu

- *Part de la population active de 15 à 64 ans en 2013*: (Nombre d'actifs de 15 à 64 ans (occupés et chômeurs) au RP 2013 / Population de 15 à 64 ans au RP 2013)\*100
- *Taux standardisé sur l'âge et le sexe des inactifs de 25-54 ans en 2013*: Somme des taux d'activité (Nombre d'inactifs d'un groupe d'âge et d'un sexe donnés au RP 2013 / Nombre d'actifs et d'inactifs pour le groupe d'âge et le sexe considérés au RP 2013) par groupes d'âge décennaux et par sexe \* 100
- *Part d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi précaire en 2013*: (Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi autre qu'un CDI à temps plein au RP 2013 / Nombre d'actifs de 25-54 ans ayant un emploi salarié au RP 2013)\*100
- *Part des emplois salariés fin 2013*: (Nombre d'emplois salariés au 31.12.2013 / Nombre total d'emplois au 31.12.2013)\*100
- *Part des emplois salariés selon le secteur d'activité fin 2013*: (Nombre d'emplois salariés selon le secteur d'activité au 31.12.2013 / Nombre total d'emplois salariés au 31.12.2013)\*100

- *Part d'agriculteurs-exploitants dans la population active en 2013*: (Nombre d'agriculteurs-exploitants ayant un emploi au RP 2013 / Population active ayant un emploi au RP 2013)\*100
- *Part de cadres dans la population active en 2013*: (Nombre de cadres ayant un emploi au RP 2013 / Population active ayant un emploi au RP 2013)\*100
- *Part d'ouvriers dans la population active en 2013*: (Nombre d'ouvriers ayant un emploi au RP 2013 / Population active ayant un emploi au RP 2013)\*100
- *Part d'employés dans la population active en 2013*: (Nombre d'employés ayant un emploi au RP 2013 / Population active ayant un emploi au RP 2013)\*100
- *Part des foyers fiscaux imposés en 2013*: (Nombre de foyers fiscaux imposés en 2013 / Nombre total de foyers fiscaux en 2013)\*100
- *Pourcentage de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,5 Smic au 31 décembre 2015 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues)*: (Nombre de familles ayant des ressources mensuelles inférieures à 0,5 Smic / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Pourcentage de familles dont les ressources mensuelles sont inférieures à 0,75 Smic au 31 décembre 2015 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues)*: (Nombre de familles ayant des ressources mensuelles inférieures à 0,75 smic / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Densité de dossiers de surendettement en 2015*: (Nombre de dossiers de surendettement en 2015 / Population de 15 ans et plus)\*100
- *Taux de chômage localisé au 4<sup>e</sup> trimestre 2015*: (Nombre moyen de chômeurs au 4<sup>e</sup> trimestre 2015 / Population active)\*100
- *Part de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2015*: (Nombre de DEFM de catégorie ABC ayant plus d'un an d'ancienneté au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015)\*100
- *Part de femmes DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2015*: (Nombre de femmes DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015)\*100
- *Part de femmes DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2015*: (Nombre de femmes DEFM de catégorie A au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2015)\*100
- *Part de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2015*: (Nombre de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015)\*100
- *Part de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2015*: (Nombre de jeunes (moins de 25 ans) DEFM de catégorie A au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2015)\*100
- *Part de séniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie ABC parmi les DEFM de catégorie ABC au 31 décembre 2015*: (Nombre de séniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie ABC au 31.12.2015)\*100
- *Part de séniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie A parmi les DEFM de catégorie A au 31 décembre 2015*: (Nombre de séniors (50 ans ou plus) DEFM de catégorie A au 31.12.2015 / Nombre de DEFM de catégorie A au 31.12.2015)\*100

## Enseignement, scolarité

- *Taux de collégiens boursiers (public + privé sous contrat) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre d'élèves boursiers en collège / Nombre total d'élèves en collège)\*100
  - *Taux de lycéens boursiers (public + privé sous contrat) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre d'élèves boursiers en lycée / Nombre total d'élèves en lycée)\*100
  - *Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les collégiens (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre de collégiens de familles défavorisées / Nombre total de collégiens dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
  - *Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les lycéens (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre de lycéens de familles défavorisées / Nombre total de lycéens dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
  - *Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les élèves de classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre d'élèves en classes préparatoires aux grandes écoles de familles défavorisées / Nombre total d'élèves en classes préparatoires aux grandes écoles dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
  - *Proportion d'élèves de familles défavorisées parmi les élèves en section de technicien supérieur (STS) (année scolaire 2015-2016)*: (Nombre d'élèves en section de technicien supérieur de familles défavorisées / Nombre total d'élèves en section de technicien supérieur dont la PCS était précisée dans Scolarité)\*100
  - *Taux d'accès au diplôme national du brevet (DNB) (session 2015)*: Somme des taux d'accès par âge: ((lauréats d'âge 13 ans ou moins à la session N / population d'âge 12 ans à la rentrée N-1) + (lauréats d'âge 14 ans à la session N / population d'âge 13 ans à la rentrée N-1) + .... + (lauréats d'âges 18 ans et plus à la session N / population d'âge 17 ans à la rentrée N-1))\*100
  - *Taux d'accès des élèves de seconde générale et technologique au baccalauréat général et technologique (session 2015) et Taux d'accès des élèves de seconde professionnelle au baccalauréat professionnel (session 2015)* (On distingue les bacheliers par âge mais les classes ou regroupements d'âge sont différents selon la série de baccalauréat pour tenir compte de parcours scolaires différents (pour les baccalauréats général et technologique, la tranche d'âge est de 15 à 23 ans, pour le baccalauréat professionnel la tranche d'âge est de 18 à 30 ans).
- Modalité de calcul: ((bacheliers d'âge 15 ou moins à la session n / population d'âge 14 ans à la rentrée n-1) + (bacheliers d'âge 16 ans à la session n / population d'âge 15 ans à la rentrée n-1) + (bacheliers d'âge 17 ans à la session n / population d'âge 16 ans à la rentrée n-1) + .... (bacheliers d'âge 23 ans à la session n / population d'âge 22 ans à la rentrée n-1)) \* 100:
- *Taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignement supérieur (année scolaire 2014-2015)*: (Nombre d'élèves en formations universitaires (ou rattachées) et post-bac de l'année scolaire n qui ont obtenu leur bac à la session n / Nombre total de bacheliers de la session n)\*100
  - *Part de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés (année scolaire 2013-2014)*: (Nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans un opérateur de formation / Nombre total de jeunes de 16 à 24 ans)\*100
  - *Part de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans le secondaire (année scolaire 2013-2014)*: (Nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans le secondaire / Nombre total de jeunes de 16 à 24 ans)\*100
  - *Part de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans le supérieur (année scolaire 2013-2014)*: (Nombre de jeunes de 16 à 24 ans scolarisés dans le supérieur / Nombre total de jeunes de 16 à 24 ans)\*100

- *Part de jeunes de 20 à 24 ans non diplômés en 2013*: (Nombre de jeunes de 20 à 24 ans sortis des cursus scolaires et non titulaires au minimum d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un brevet d'études professionnelles ou d'un baccalauréat au RP 2013 / Nombre de jeunes de 20 à 24 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement au RP 2013)\*100
- *Part de jeunes de 20 à 29 ans non diplômés en 2013*: (Nombre de jeunes de 20 à 29 ans sortis des cursus scolaires et non titulaires au minimum d'un CAP, d'un brevet de compagnon, d'un brevet d'études professionnelles ou d'un baccalauréat au RP 2013 / Nombre de jeunes de 20 à 29 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement au RP 2013)\*100
- *Part de la population de 15 ans et plus non scolarisée, sans qualification ou de faible niveau de formation en 2013*: (Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées sans diplôme ou titulaires uniquement d'un BEP, d'un BEPC ou du brevet des collèges au RP 2013 / Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées au RP 2013)\*100
- *Part de la population de 15 ans et plus non scolarisée, titulaire d'un bac+2 en 2013* (Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées titulaires au minimum d'un bac+2 au RP 2013 / Nombre de personnes de 15 ans et plus non scolarisées au RP 2013)\*100
- *Part de jeunes de 18 à 25 ans non insérés en 2012*: (Nombre de jeunes de 18 à 25 ans sans emploi et qui ne sont ni étudiants ni élèves ou stagiaires au RP 2012 / Nombre de jeunes de 18 à 24 ans au RP 2012)\*100

### Personnes en situation de handicap

#### Adultes en situation de handicap

- *Taux d'équipement en places d'accueil spécialisé pour 1000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2015* (Nombre de places d'accueil spécialisé pour adultes en situation de handicap / Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1000
- *Taux d'équipement en places d'accueil médicalisé pour 1000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2015* (Nombre de places d'accueil médicalisé pour adultes en situation de handicap / Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1000
- *Taux d'équipement en places dans les foyers de vie pour 1000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2015* (Nombre de places en foyer de vie pour adultes en situation de handicap / Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1000
- *Taux d'équipement en places dans les établissements de service d'aide par le travail (Esat) pour 1000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2015* (Nombre de places en Esat pour adultes en situation de handicap / Nombre de personnes âgées de 20 à 59 ans)\*1000
- *Taux d'allocataires de l'allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 adultes de 20 à 64 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'AAH au 31.12.2015 / Nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2014*: (Nombre d'allocataires de la PCH au 31.12.2014 / Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015)\*1000
- *Taux d'allocataires de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2014*: (Nombre d'allocataires de la PCH au 31.12.2014 / Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015)\*1000
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2014*: (Nombre d'allocataires de l'ACTP au 31.12. 2014 / Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015)\*1000

- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2014*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'ACTP au 31.12.2014} / \text{Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015}) * 1000$
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personne (ACTP) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de moins de 60 ans au 31 décembre 2014*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'ACTP ou de la PCH au 31.12.2014} / \text{Nombre de personnes âgées de moins de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015}) * 1000$
- *Taux d'allocataires de l'allocation compensatrice tierce personnes (ACTP) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH) pour 1 000 personnes de plus de 60 ans au 31 décembre 2014*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'ACTP ou de la PCH au 31.12.2014} / \text{Nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, estimations Insee au 01.01.2015}) * 1000$

### Enfance et jeunesse en situation de handicap

- *Taux d'équipement global en établissements pour enfants en situation de handicap (hors Sessad, jardins d'enfants spécialisés et accueil temporaire) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 01.01.2015*  $(\text{Nombre de places en établissements} / \text{Nombre de jeunes de moins de 20 ans}) * 1000$
- *Taux d'allocataires de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans au 31 décembre 2015*:  $(\text{Nombre d'allocataires de l'AEEH au 31.12.2015} / \text{Nombre de jeunes de moins de 20 ans au RP 2013}) * 1000$

### Scolarité des enfants en situation de handicap

- *Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*:  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)}) * 100$
- *Proportion d'élèves en situation de handicap parmi les élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*:  $((\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)}) * 100$
- *Répartition des élèves en situation de handicap en classes ordinaires (a) et en classes spéciales (b) dans le 1<sup>er</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*: ((a):  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)}) * 100$ ; (b):  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en enseignement spécial dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 1<sup>er</sup> degré (public + privé)}) * 100$ )
- *Répartition des élèves en situation de handicap en classes ordinaires (a) et en classes spéciales (b) dans le 2<sup>nd</sup> degré (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*: ((a):  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en classe ordinaire dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)}) * 100$ ; (b):  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en enseignement spécial dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)} / \text{Nombre total d'élèves en situation de handicap scolarisés dans le 2<sup>nd</sup> degré (public + privé)}) * 100$ )
- *Nature (en %) des troubles ou atteintes des élèves en situation de handicap scolarisés dans les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés (public et privé) (année scolaire 2015-2016)*:  $(\text{Nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés avec le trouble } x / \text{Nombre total d'élèves en situation de handicap scolarisés}) * 100$

## Personnes âgées

- *Part des 75 ans et plus vivant seuls à domicile en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile au RP 2013 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2013)\*100
- *Part des 75 ans et plus vivant en logement ordinaire ou en institution sociale de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, logement-foyer ou résidence sociale en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus vivant en logement ordinaire ou en institution sociale de court séjour, dans un service ou établissement de moyen ou long séjour, maison de retraite, foyer-logement ou résidence sociale au RP 2013 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2013)\*100
- *Indice de grand vieillissement en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus au RP 2013 / Nombre de personnes de 65 ans à 79 ans au RP 2013)\*100
- *Part des 85 ans et plus parmi les 65 ans et plus en 2013*: (Nombre de personnes âgées de 85 ans ou plus au RP 2013 / Nombre de personnes âgées de 65 ans et plus au RP 2013)\*100
- *Taux d'équipement en places dans les structures d'hébergement non Ehpad pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01.01.2015 (maisons de retraite, logements-foyers, USLD)*: (Nombre de places dans les structures d'hébergement pour personnes âgées non Ehpad / Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus)\*1000
- *Taux d'équipement en places dans les Ehpad pour 1000 personnes âgées de 75 ans ou plus au 01.01.2015*: (Nombre de places en Ehpad / Nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus)\*1000
- *Taux de bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2014*: (Nombre de bénéficiaires de l'Apa au 31.12.2014 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus, estimations de population Insee au 01.01.2015)\*1000
- *Taux de bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) à domicile pour 1000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2014*: (Nombre de bénéficiaires de l'Apa à domicile au 31.12.2014 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus, estimations de population Insee au 01.01.2015)\*1000
- *Taux de bénéficiaires de l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa) en établissement pour 1000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2014*: (Nombre de bénéficiaires de l'Apa en établissement au 31.12.2014 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus, estimations de population Insee au 01.01.2015)\*1000
- *Taux d'allocataires du minimum vieillesse pour 1000 personnes de 65 ans et plus au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires du minimum vieillesse au 31.12.2015 / Nombre de personnes de 65 ans ou plus au RP 2013)\*1000
- *Taux de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile pour 1000 personnes de 75 ans ou plus au 31 décembre 2015*: ((Nombre de bénéficiaires d'une aide ménagère à domicile au 31.12.2015 / Nombre de personnes de 75 ans ou plus au RP 2013)\*1000

## Lutte contre les exclusions et indicateurs de pauvreté

- *Taux de pauvreté monétaire à 60% en 2012* (Proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté de 60% en 2012)
- *Taux de pauvreté monétaire à 60% par âge en 2012*: (Proportion d'individus par grandes classes d'âge dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté de 60% en 2012)
- *Taux d'allocataires de prestations sociales au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de prestations sociales au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*100

- *Part de la population couverte par les prestations sociales au 31 décembre 2015*: (Nombre de personnes couvertes par les prestations sociales au 31.12.2015 / Nombre d'habitants au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) pour 1 000 personnes âgées de 25 à 64 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires du RSA au 31.12.2015 / Nombre de personnes âgées de 25 à 64 ans au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) « socle seul » pour 100 ménages au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires du RSA « socle seul » au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) « socle seul majoré » pour 100 familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires du RSA « socle seul majoré » au 31.12.2015 / Nombre de familles monoparentales ayant des enfants de moins de 25 ans au RP 2013)\*100
- *Pourcentage d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 50% des revenus au 31 décembre 2015 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues)*: (Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 50% des revenus / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Pourcentage d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100% des revenus au 31 décembre 2015 (parmi l'ensemble des familles dont les ressources mensuelles sont connues)*: (Nombre d'allocataires dont les prestations sociales Caf représentent 100% des revenus / Nombre de familles dont les ressources mensuelles sont connues)\*100
- *Taux d'allocataires de l'ASS pour 1 000 personnes de 18 à 59 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'ASS au 31.12.2015 / Nombre de personnes de 18 à 59 ans au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires de l'ASI pour 1 000 personnes de 25 à 59 ans au 31 décembre 2014*: (Nombre d'allocataires de l'ASI au 31.12.2014 / Nombre de personnes de 25 à 59 ans au RP 2013)\*1000
- *Densité de logements sociaux (Enquête RPLS au 01.01.2015)*: (Nombre de logements sociaux au 01.01.2015 / Nombre de résidences principales au RP 2013)\*100
- *Taux d'allocataires de l'APL pour 1 000 ménages au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'APL au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*1000
- *Taux d'allocataires de l'ALS pour 1 000 ménages au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'ALS au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*1000
- *Taux d'allocataires de l'ALF pour 1 000 ménages au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'ALF au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*1000
- *Taux de bénéficiaires d'allocations logement (APS, ALS, ALF) pour 1 000 ménages au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires d'allocations logement au 31.12.2015 / Nombre de ménages au RP 2013)\*1000
- *Taux d'allocataires de l'ASF pour 1 000 familles avec enfants de moins de 25 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de l'ASF au 31.12.2015 / Nombre de familles avec enfants de moins de 25 ans au RP 2013)\*1000

### Adultes et familles en difficulté

- *Taux d'équipement en places d'hébergement pour 1000 adultes de 20 à 59 ans au 01.01.2015* (Nombre de lits ou places d'hébergement / Nombre de personnes de 20 à 59 ans)\*1000
- *Taux de bénéficiaires de la couverture maladie universelle de base (CMU) pour 100 personnes au 31.12.2015* (Nombre de bénéficiaires de la CMU au 31.12.2015 / Population totale (estimations Fonds CMU))\*100
- *Taux de bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMUC) pour 100 personnes au 31.12.2015* (Nombre de bénéficiaires de la CMUC au 31.12.2015 / Population totale (estimations Fonds CMU))\*100

### Protection de l'enfance

- *Taux d'équipement en établissements de l'aide sociale à l'enfance pour 1000 jeunes de moins de 20 ans au 01.01.2015* (Nombre de places en établissements d'aide sociale à l'enfance / Nombre de jeunes de moins de 20 ans, estimations Insee)\*1000
- *Taux de bénéficiaires de mesures d'aide sociale à l'enfance (mesures éducatives et mesures de placement) pour 100 jeunes de 0 à 20 ans au 31 décembre 2014*: (Nombre de mesures éducatives AED, AEMO, mesures de placement au 31.12.2014 / Nombre de jeunes de 0 à 20 ans, estimations Insee au 01.01.2015)\*100
- *Taux de mesures de placement (enfants confiés à l'Ase et placements directs) parmi l'ensemble des mesures de placements de l'aide sociale à l'enfance au 31 décembre 2014*: (Nombre de mesures de placement au 31.12.2014 / Nombre de mesures de l'aide sociale à l'enfance au 31.12.2014)\*100
- *Taux d'actions éducatives à domicile parmi l'ensemble des actions éducatives au 31 décembre 2014*: (Nombre d'actions éducatives à domicile au 31.12.2014 / Nombre total d'actions éducatives au 31.12.2014)\*100
- *Taux de mesures administratives parmi l'ensemble des mesures de placement de l'aide sociale à l'enfance (enfants confiés à l'Ase et placements directs) au 31 décembre 2014*: (Nombre de mesures administratives au 31.12.2014 / Nombre de mesures de placement au 31.12.2014)\*100
- *Parts des placements directs dans les mesures de placement au 31 décembre 2014*: (Nombre de mesures de placement direct au 31.12.2014 / Nombre de mesures de placement au 31.12.2014)\*100

### Autres indicateurs

- *Taux d'allocataires de la prestation d'accueil du jeune enfant (Paje) pour 1000 familles ayant des enfants de moins de 25 ans au 31 décembre 2015*: (Nombre d'allocataires de la Paje au 31.12.2015 / Nombre de familles ayant des enfants de moins de 25 ans au RP 2013)\*1000

### A

- AAH** Allocation adulte handicapé
- ACTP** Allocation compensatrice tierce personne
- ADA** Allocation demandeur d'asile
- AED** Action éducative à domicile
- AEEH** Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
- AEMO** Action éducative en milieu ouvert
- ALF** Allocation de logement à caractère familial
- ALS** Allocation de logement à caractère social
- AME** Aide médicale d'État
- APA** Aide personnalisée à l'autonomie
- API** Allocation parent isolé
- APL** Aide personnalisée au logement
- ARS** Agence régionale de santé
- ASE** Aide sociale à l'enfance
- ASI** Allocation supplémentaire d'invalidité
- ASPA** Allocation de solidarité aux personnes âgées
- ASS** Allocation spécifique de solidarité
- ASV** Allocation supplémentaire du minimum vieillesse
- ATA** Allocation temporaire d'attente

### B

- BIT** Bureau international du travail

### C

- CADA** Centre d'accueil des demandeurs d'asile
- CAF** Caisse d'allocations familiales
- CARSAT** Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
- CDAPH** Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- CESEDA** Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- CHRS** Centre d'hébergement et de réinsertion sociale
- CMU** Couverture maladie universelle

**CMU-C** Couverture maladie universelle complémentaire

**CPAM** Caisse primaire d'assurance maladie

**CPGE** Classe préparatoire aux grandes écoles

**CPH** Centre provisoire d'hébergement

**D** **DARES** Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques

**DEFM** Demandeur d'emploi en fin de mois

**DGI** Direction générale des impôts

**DIRPJJ** Direction interrégionale de la protection judiciaire de la jeunesse

**DIRECCTE** Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

**DNB** Diplôme national du brevet

**DREAL** Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

**DREES** Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques

**DRDJSCS** Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

**E** **EHPAD** Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

**EPLS** Enquête sur le parc locatif social

**ESAT** Entreprise et service d'aide par le travail

**F** **FAM** Foyer d'accueil médicalisé

**FINESS** Fichier national des établissements sanitaires et sociaux

**FJT** Foyer de jeunes travailleurs

**FTM** Foyer de travailleurs migrants

**I** **IEM** Institut d'éducation motrice

**IME** Institut médico-éducatif

**INSEE** Institut national de la statistique et des études économiques

**ITEP** Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

**M** **MAS** Maison d'accueil spécialisée

**MDPH** Maison départementale des personnes handicapées

	<b>MECS</b>	Maison d'enfants à caractère social
	<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>O</b>	<b>OFII</b>	Office français de l'immigration et de l'intégration
	<b>ORS</b>	Observatoire régional de la santé
	<b>OSC</b>	Observation sociale du Centre
<b>P</b>	<b>PAJE</b>	Prestation d'accueil du jeune enfant
	<b>PCH</b>	Prestation de compensation du handicap
<b>R</b>	<b>RMI</b>	Revenu minimum d'insertion
	<b>RP</b>	Recensement de la population
	<b>RSA</b>	Revenu de solidarité active
	<b>RSI</b>	Régime social des indépendants
<b>S</b>	<b>SAMSAH</b>	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
	<b>SESSAD</b>	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
	<b>STATISS</b>	Statistiques et indicateurs de la santé et du social
	<b>STS</b>	Section de technicien supérieur
<b>U</b>	<b>USLD</b>	Unité de soins de longue durée